

Hyères - Le Roqueirol



© Drac paca, Sylvie Denante, 2015

- département : Var
- commune : Hyères-les-Palmiers
- appellation : **Le Roqueirol**
- adresse : Place de Noailles
- auteur : Bernard Denjoy, Jacques Vissière (architectes)
- date : 1964-1972
- protection : édifice non protégé
- label patrimoine XXe : Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 2 juillet 2015

Cette opération s'inscrit en extension de l'urbanisation du début du XXe siècle, figurant dans le plan d'Aménagement et de Reconstruction Communal d'après guerre, et qui prévoyait ici que le tracé de la voie de chemin de fer devienne une voie communale.

En effet les terrains se trouvent au sud de l'ancienne voie du chemin de fer du littoral de Toulon à Fréjus (fermé définitivement en 1948) et des délaissés ferroviaires, formant une rupture franche de l'urbanisation. La gare de la ville d'Hyères donnait sur la place Théodore Lefebvre (médiathèque actuelle).

C'est au sud de cette place qu'est implanté Le Roqueirol (176 logements), à l'intérieur d'une grande parcelle comportant beaucoup d'espace non bâti, dévolu à des jardins ou au stationnement.

La spécificité commune aux 5 bâtiments (1 tour, 4 barres) est la transparence des rez-de-chaussée, qui permet une circulation piétonne et une relation visuelle avec l'extérieur de la copropriété.

Une tour marque l'entrée du côté de la place Lefebvre. Elle est reliée à un bâtiment bas, sur pilotis, qui abrite des commerces. Ce bâtiment compose l'angle de l'espace libre en L qui distribue la majorité des immeubles. Ses structures porteuses –piliers et poutres en béton- en saillie sur la façade, présentent des formes géométriques décoratives.

Comme la tour, les autres bâtiments sont sur pilotis. Les halls d'entrée en bois et verre sont entièrement transparents ; à l'arrière, les panneaux de verre sont montés sur des châssis à tracé géométrique évoquant Mondrian.

Les façades recevant les pièces de jour sont animées par des balcons filants à garde-corps composés d'une allège pleine surmontée d'un barreaudage vertical. Les façades arrière reçoivent des balcons en partie fermés par des panneaux béton pour masquer les séchoirs. Il en résulte un jeu de pleins et de creux qui anime les façades sur le grand espace intérieur.

Les accès automobiles et piétons au garage enterré sont signalés par une casquette de béton en forme de vague qui met en évidence le côté plastique de la structure. Ainsi le minéral et le végétal s'expriment en même temps sur les espaces en rez-de-chaussée.

Cet ensemble conçu par deux architectes niçois, Bernard Denjoy et Jacques Vissière, se caractérise par son dessin très fin, une grande attention aux circulations à toutes échelles, un traitement soigné de la matière et de la lumière.

[Notice](#) dans l'étude "Toulon Provence Méditerranée, ensembles et résidences de la période 1945/1975"

- Rédactrice : Sylvie Denante, DRAC PACA
- Source : Jean-Charles Bruno, Jade Morelli, Claudine Bron, "[Toulon Provence Méditerranée, ensembles et résidences de la période 1945/1975](#)", Drac Paca, 2007-2008.